



# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15 ou 03.27.71.12.96

Mail : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) Site Internet : <http://www.sncp-cfdt.org>

## DECLARATION LIMINAIRE CAP COMMANDEMENT 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016

Le SNCP-CFDT remercie la DAP d'avoir tenu compte de nos doléances et d'avoir réajusté la date de la CAP du corps de commandement au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Le SNCP-CFDT ne trouve pas normal que la CAP des officiers ait été reportée en raison d'un problème avec la CAP des surveillants.

Les officiers ne doivent pas être une variable d'ajustement dans le calendrier fixé par l'administration pénitentiaire !!!

En ce qui concerne la liste d'aptitude lieutenants, le SNCP-CFDT souhaiterait avoir connaissance de la liste des fonctionnaires non proposés ainsi que des avis circonstanciés justifiant les décisions de non-proposition.

Comment expliquer ainsi que sur les tableaux transmis par les différentes DISP, des retraits dont nous n'avons pas la justification ou des arrivées d'agents en position 1 et pourtant non classés les années précédentes dont nous ne contestons aucunement la légitimité, apparaissent sans aucune explication ?

Une fois de plus comme pour les tableaux d'avancement, nous assistons à un système qui n'est pas toujours transparent, qui du coup peut paraître inéquitable, discrédite l'administration et démotive les personnels sur le terrain !

Enfin, afin d'éviter que les OS ne sollicitent en permanence les services de l'administration suite aux CAP, il serait utile d'organiser un groupe de travail pour faire une estimation des dates de mutation en amont de la CAP tant pour les postes profilés que non profilés !



# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

**Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

**Tél**: 03.61.16.23.15 ou 03.27.71.12.96

**Mail** : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

**Le SNCP-CFDT rappelle que les différents points abordés lors des précédentes CAP dans les déclarations liminaires ou communiqués n'ont toujours pas obtenu de réponses : la réforme statutaire, les logements de fonction, l'harmonisation des astreintes, la modulation de l'IFO, le désengorgement du corps du grade de lieutenant à capitaine par le déblocage d'une enveloppe exceptionnelle pour au moins le prochain passage au TA de capitaine (100 postes) !**

Pour le SNCP-CFDT  
Les représentants en CAP  
David FROC et Eric FIEVEZ

SNCP